



CONDITIONS SPÉCIALES POUR L'INTERVENTION

1. Périodes d'intervention

Les heures de travail de KAESER Compresseurs SRL sont de 08h00 à 17h00, le vendredi de 08h00 jusqu'à 15h00.

Les interventions qui doivent être exécutées en dehors des heures de travail normales de KAESER Compresseurs SRL à la demande du client, seront mises en compte selon les pourcentages ci-dessous :

Interventions les jours ouvrables	:	150%
Interventions le samedi	:	150%
Interventions le dimanche et jours fériés	:	200%

2. Frais de déplacement

Les frais de déplacement pour les clients sans contrat d'entretien est de 115€.

3. Heures de travail

Un minimum d'une heure de travail sera toujours facturé, après quoi nous facturons par demi-heure entamée.

4. Conditions de paiement

- Facturation : clients existants : après exécution des travaux / nouveaux clients : prépaiement
- Paiement : 30 jours après date de la facturation

5. Délai d'intervention

A convenir avec notre service de planification après avoir reçu votre commande.

Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le 03/327.30.99 ou en envoyant un mail: service.belgium@kaeser.com